

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 86 (1998)

**Heft:** 1424

**Artikel:** "Nous devons rendre des comptes à l'ONU"

**Autor:** Schulz, Patricia / Chaponnière, Martine

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-284823>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

nir un amendement au projet de convention. J'ai donc à mon tour contacté les autres membres de la délégation suisse à l'assemblée générale de l'UNESCO, qui devait adopter la convention. Le moment venu, je suis intervenue au nom de la Suisse et notre délégation a pu obtenir le changement désiré par les femmes.

**FS: Quelles conclusions tirez-vous de vos années de collaboration avec les NU par le biais des ONG?**

**P.B.-S.:** Par les nombreuses organisations de «la famille des NU» auxquelles elle appartient, la Suisse a déjà pu, à la fois participer à l'effort pour l'amélioration de la situation si précaire dans laquelle se trouve la plus grande partie du monde, et bénéficier aussi de cet effort. Notamment les femmes. Cela a permis à des organisations suisses de s'appuyer sur les conventions internationales à une époque où n'existe en Suisse aucun organisme ayant pour mandat de s'occuper de la condition des femmes. N'oublions pas que l'article sur l'égalité de la Constitution est issu du Congrès des femmes de 1975, que l'on avait pu inscrire dans le mouvement de l'Année internationale des femmes.

Je ne puis que souhaiter que mon pays ait enfin le courage de sortir de son isolement et d'adhérer à l'organisme politique des NU, afin de pouvoir y faire entendre sa voix. Heureusement, la Suisse soutient généreusement les NU sur le plan financier et par les services qu'elle met à leur disposition.

En guise de conclusion, ces quelques lignes d'un message de l'ambassadrice Francesca Pometta, alors notre observatrice à l'ONU (1988): «La présence politique de la Suisse est malheureusement rare. Son statut d'observateur l'exclut non seulement de l'Assemblée générale, mais encore de très nombreux organes des NU. Le travail dans les coulisses reste par définition sporadique et ponctuel. La Suisse n'a pu influencer les suites de la Conférence de Nairobi. Dans l'ensemble, notre contribution à l'amélioration de la condition féminine se limite surtout aux problèmes de développement traités par les institutions spécialisées (UNESCO, OMS, OIT, etc.).»



## «NOUS DEVONS RENDRE DES COMPTES À L'ONU»

**Le tour d'horizon de Patricia Schulz**



**FS: En tant que directrice du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, vous participez souvent à des conférences internationales sur des questions concernant l'égalité des sexes. Avez-vous le sentiment que toutes ces réunions font avancer la cause des femmes?**

**Patricia Schulz:** Indiscutablement! Ce qui me semble particulièrement important est la synergie qui se crée maintenant entre les organisations internationales non gouvernementales (ONG) et les délégations officielles. Non qu'il n'y eût auparavant aucune collaboration entre ces deux types d'institutions, mais les ONG ont acquis ces dernières années un savoir et dès lors une force politique assez remarquables. Je me souviens qu'à la Conférence régionale européenne préparatoire de la Conférence

mondiale de Beijing, qui s'est tenue à Vienne il y a quelques années, les ONG avaient complètement re-travaillé le projet de plate-forme et amené une foule de propositions intéressantes que nous avons souvent soutenues. A Beijing aussi, les ONG ont joué un rôle important.

**FS:** Pensez-vous que si la Suisse était membre de l'ONU, la cause des femmes avancerait plus vite?

**P.S.:** En fait, la Suisse est membre de toutes les institutions spécialisées de la famille de l'ONU, ce qui fait que nous ne sommes pas réellement désavantagés. Pour nous, l'important est surtout que la Suisse ratifie les traités internationaux qui font avancer l'égalité entre femmes et hommes. Par exemple, la Suisse a maintenant ratifié la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes. Cela implique que les autorités doivent, tous les quatre ans, rendre compte de la mise en œuvre en Suisse de cette convention. Je suis convaincue de l'importance de ces rapports, qui permettent à l'ONU de donner des impulsions très soutenues pour que la Suisse améliore la situation là où elle laisse encore à désirer, comme c'est par exemple le cas en matière de différences de salaires entre les femmes et les hommes.

**FS:** Ce serait plutôt l'appartenance à l'Union européenne (UE) qui pourrait accélérer les changements souhaités?

**P.S.:** Si nous étions membre de l'Union européenne, nous serions en effet tenus par les Directives qu'a édictées l'UE sur l'égalité entre femmes et hommes. Et nous serions aussi soumis à la juridiction de la Cour de justice de l'UE. Nous devrions évidemment avoir une législation eurocompatible et ne pourrions pas nous permettre d'en rester au standard minimum. Je pense par exemple aux dépenses consacrées à la politique familiale. Eh bien, la



Photo: Banque Mondiale. Chernush

Suisse est tout en bas de l'échelle, au même niveau que la Grèce et le Portugal, les deux pays les plus pauvres de l'Union! Notez que la Suisse est membre du Conseil de l'Europe, et qu'à ce titre elle est soumise à la juridiction de la Cour européenne des droits de l'homme. La Suisse a d'ailleurs déjà été plusieurs fois condamnée pour violation du principe de l'égalité des sexes, une des dernières condamnations en date étant à propos de notre législation sur le nom des époux.

**FS:** Concrètement, qu'a apporté la Conférence de Beijing aux femmes qui vivent et travaillent en Suisse?

**P.S.:** Directement, rien. Mais nous terminons actuellement la rédaction d'un plan national d'action qui contient toute une série de mesures concrètes qu'il serait souhaitable de prendre. Cela concerne quasiment tous les domaines, de la santé aux médias, en passant par les conflits armés ou la violence. Je pense que c'est un bon instrument d'action qui, pour être vraiment efficace, devra être diffusé le plus largement possible, c'est-à-dire pas seulement dans le secteur public, mais aussi dans le secteur privé, les organisations non gouvernementales et les associations.

Propos recueillis par  
**Martine Chaponnière**

## LES DROITS DES FEMMES SE MANIFESTENT

Dans le cadre du Forum 98 «50 ans après la Déclaration des droits de l'homme», réunissant des ONG et associations locales genevoises, les associations de femmes n'ont pas raté le coche. Aperçu du programme de novembre et décembre.

### Genève

#### Viol-Secours

**17 novembre - 20h15**

#### Bureau de l'Égalité, Carouge

conférence-débat: «Situation actuelle des femmes. Quelles formes d'épanouissement? Quels choix? Quels liens avec les violences?»

#### Solidarité Femmes/ Maison de l'Égalité

**17 novembre - 18h30**

#### Centre de loisirs de la Jonction

Vernissage de l'exposition de photographies de Lizzie Sadin, agence Rapho, Prix Care International du reportage humanitaire, sur le thème: «Violence conjugale: fait social, acte antisocial.»

**20 h -** lecture-spectacle des Femmes de théâtre: «D'Olympe de Gouges à nous...», suivie d'un débat avec Lizzie Sadin et Michèle Gigandet Baytar, collaboratrice à Solidarité Femmes.

**Novembre, à paraître** - une plaquette soutenue par le Forum 98: Campagnes internationales sur les droits des femmes, Genève, Espace Femmes International. Textes orientés sur les droits économiques sociaux et culturels vus dans une perspective de femmes, les droits des femmes face aux violences et les droits reproductifs.

**26-29 novembre**

#### International Peace Bureau

Colloque-conférence préparatoire à la Conférence de l'Appel de La Haye 1999, incluant les «contributions des femmes à la paix» comme thème. Infos: tél 731 64 29.

#### Fondation Sommet mondial des Femmes (FSMF)

**1-10 décembre** 10 jours de tables rondes. Thème: Le temps de s'engager: la dignité humaine pour tous, un appel à la transformation. Lieu et heures encore à confirmer, entrée libre avec collecte.

Infos: tél. 738 66 19 / fax 738 82 48.

### Yverdon

**5 décembre - 10 h à 17 h**

Salle de l'Etoile, rue du Four 21.

Journée d'étude de la Coordination ONG après Pékin Suisse: «Les droits de la femme sont-ils vraiment les droits de l'Homme? Recherchons mode d'emploi.» (Cette manif n'entre pas dans le cadre du Forum 98).